

LES DOSSIERS



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org

Décembre 2011 - numéro 8

JAPON

JAPON



Journée Japon
CampusFrance



Ambassade de France
au Japon



Le réseau français au Japon :

- ◆ un Espace CampusFrance Japon : Tokyo
- quatre Instituts français : Tokyo, Yokohama, Kyoto, Fukuoka
- cinq Alliances françaises : Nagoya, Osaka, Sendai, Sapporo, Tokushima

SOMMAIRE



PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU JAPON

page 4 à 7

- 1 Données démographiques et économiques
- 2 Le système de l'enseignement supérieur au Japon
- 3 L'internationalisation de l'enseignement supérieur au Japon

PARTIE 2

LES ACTEURS ETRANGERS DE LA MOBILITE ETUDIANTE

page 7 à 10

- 1 Evolution de la mobilité des étudiants japonais
- 2 Tour d'horizon des activités de promotion
 - Etats-Unis
 - Royaume-Uni
 - Australie
 - Allemagne

PARTIE 3

LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITE

page 11 à 15

- 1 Les chiffres de la mobilité
- 2 La France et son dispositif d'attractivité
- 3 Les actions de CampusFrance

PARTIE 4

PERSPECTIVES

pages 16 et 17

- 1 Renforcement des dispositifs de mobilité encadrée et rééquilibrage des flux d'étudiants
- 2 Promotion de l'offre de formation en langue anglaise
- 3 Importance de la mobilité au niveau Licence
- 4 Impulsion donnée aux coopérations décentralisées
- 5 Restructuration du réseau français au Japon
- 6 Participation aux programmes européens

ANNEXES

page 18

- 1 Evolution et répartition de la population étudiante au Japon
- 2 Programme *Campus Asia* : liste des établissements sélectionnés en 2011

PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU JAPON

1 Données démographiques et économiques

Données démographiques générales

Le Japon, comptant 128 millions d'habitants¹, occupe le dixième rang mondial en termes de population. Les résidents étrangers au Japon représentent 1,2% de la population totale.

Aujourd'hui, le Japon est confronté à un défi démographique considérable : avec un taux de fécondité de 1,39 enfant par femme, le Japon connaîtra dans les

années à venir un vieillissement progressif de sa population, entraînant le recul du nombre de ses habitants.

Ce défi concerne directement les établissements d'enseignement supérieur japonais qui doivent tenir compte de la diminution progressive du nombre d'étudiants et, en même temps, maintenir leur niveau dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Leur capacité à anticiper, à s'adapter à cette évolution et à proposer des formations de qualité, répondant à la demande des étudiants et des entreprises japonaises, est déterminante pour leur avenir.

Evolution de la population âgée de 18 ans, projection jusqu'en 2050

	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Population âgée de 18 ans	2 010 000	1 510 000	1 220 000	1 180 000	891 000	756 000	681 000

Source : Ministère japonais de l'Intérieur et de la Communication

Projection 2015-2030

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	11 939 000	11 567 000	11 147 000	10 460 000

Source : ONU

Contexte économique

Avec un PIB de 4 178 milliards d'euros et une croissance de 2,3% en 2010, le Japon est la troisième puissance économique mondiale. Le taux de chômage y est relativement faible : il était de 4,6% en 2010.

Les échanges commerciaux entre le Japon et les pays de l'Union européenne représentent 10,5% du total des échanges commerciaux réalisés par le Japon en 2010, plaçant ainsi l'Europe en troisième place derrière la Chine (20,7% des échanges) et les Etats-Unis (12,7%).

2 Le système de l'enseignement supérieur au Japon

Population japonaise étudiante et nombre d'étudiants japonais en mobilité internationale

Population étudiante	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2002-2009
Total des étudiants au Japon	3 966 667	3 984 400	4 031 604	4 038 302	4 084 861	4 032 625	3 938 632	3 874 224	-2,3%
Etudiants japonais en mobilité internationale	63 754	64 697	61 316	63 102	57 850	55 088	50 743	44 736	-29,8%
Ratio	1,6%	1,6%	1,5%	1,6%	1,4%	1,4%	1,3%	1,2%	-

Source : UNESCO

Note : Le ratio présenté n'est pas exactement la proportion d'étudiants qui choisissent de poursuivre leur cursus à l'étranger, car il n'est pas possible de proposer un tel chiffre avec les données de l'UNESCO. Toutefois, on peut ici comparer le nombre de ces étudiants avec la taille du système d'enseignement supérieur du pays considéré.

¹ Source : Ministère japonais de l'Intérieur et de la Communication (www.stat.go.jp/data/kokusei/2010/jinsoku/pdf/jinsoku.pdf).

Organisation des études

Au Japon, l'enseignement est obligatoire jusqu'à 15 ans, âge qui correspond à la fin des études au collège. 94,3% des collégiens poursuivent leurs études au lycée, au sein d'établissements d'enseignement général ou d'établissements d'enseignement professionnel (lycées techniques ou écoles d'apprentissage).

Les formations professionnelles sont plutôt bien valorisées et offrent un taux d'accès à l'emploi proche des 100%. Certaines de ces formations durent 5 ans et débouchent sur l'obtention d'un *Jun-Gakushi*, équivalent à un diplôme de bac + 2, permettant la poursuite d'études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur.

En 2010, 81,3% des lycéens diplômés de la filière d'enseignement général ont choisi de poursuivre leurs études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur.

Le système éducatif japonais est très sélectif. La sélection est effectuée à l'entrée, par l'intermédiaire d'examens propres à chaque université. La préparation aux concours d'entrée est un enjeu important donnant lieu à une préparation intensive, au sein d'établissements périscolaires appelés *Juku* et débute dans certains cas dès le collège.

L'enseignement supérieur

Dans les formations de l'enseignement supérieur, on peut distinguer deux types de formations : les cycles courts et les cycles longs, dispensant des diplômes spécifiques.

• Les formations de cycle court ou *Tanki Daigaku* :

D'une durée de deux ans, ces formations permettent d'acquérir les connaissances nécessaires à l'apprentissage d'un métier. Elles donnent lieu à l'obtention d'un diplôme (*Tanki Daigakushi*) comparable aux BTS ou aux IUT français. Elles permettent l'accès à des professions qualifiées et demandées dans le domaine social et paramédical (affaires sociales, métiers liés à la petite enfance, assistance aux personnes âgées) ou dans des domaines spécifiques (photographie, cuisine, mode, par exemple).

L'obtention de ce diplôme permet, sous certaines conditions, de rejoindre ensuite une formation universitaire tout en conservant ses acquis d'expérience. En 2010, 11,7% des étudiants ayant obtenu ce diplôme ont pu poursuivre leurs études à partir de la troisième année du premier cycle universitaire.

• Les universités ou *Daigaku* :

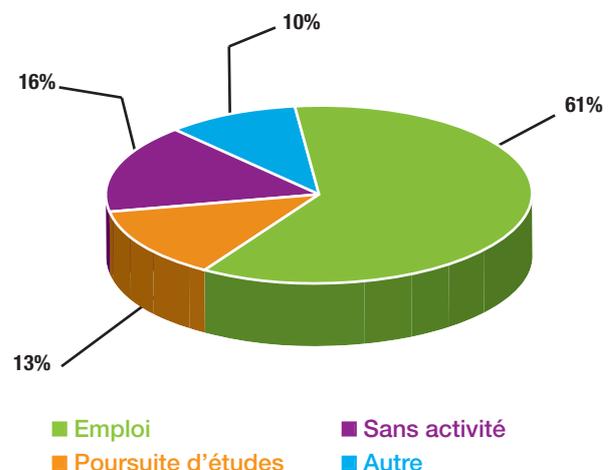
En 2010, le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Technologies (MEXT) recensait un total de 778 universités. Parmi celles-ci, 86 sont nationales, 95 publiques (préfecturales ou municipales) et 597 privées. Le mode de gestion ou de financement varie en fonction du statut de l'institution.

Le diplôme de premier cycle (*Gakushi*) est considéré comme le diplôme de référence au Japon. Obtenu dans les meilleurs établissements d'enseignement supérieur, il constitue un véritable sésame pour l'accès aux emplois fortement qualifiés et aux postes à responsabilité. La durée du premier cycle universitaire est de 4 ans.

Les formations aux niveaux Master ou Doctorat sont dispensées au sein des départements de deuxième ou de troisième cycle (*Daigakuin*). L'obtention d'un Master (*Shushi*) est possible après deux années d'études. Trois années supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à décrocher un Doctorat (*Hakushi* ou *Hakase*).

La formation continue concerne 9,6% des étudiants en Master. La part des doctorants effectuant leurs recherches dans le cadre de leurs activités professionnelles et détachés de leur entreprise représente 32,7% du total.

Destination des diplômés du premier cycle universitaire en 2010



Les établissements d'enseignement supérieur au Japon (mai 2011)¹

Nombre d'établissements d'enseignement supérieur au 1 ^{er} mai 2011	Etablissements nationaux	Etablissements publics	Etablissements privés	Total
Universités	86	95	597	778
Universités (formations en 2 ans)	0	26	369	395
Ecoles spécialisées	51	4	3	58
Total	137	125	969	1 231

¹ Source : Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Technologies (MEXT), nombre d'établissements d'enseignement supérieur au premier mai 2011.

Coût des études

Les frais d'inscription sont particulièrement élevés aussi bien dans les établissements publics que privés. Ils s'élèvent en moyenne à 820 000 JPY par an (7 500 euros) dans les universités publiques ou nationales, et à 1 310 000 JPY par an (12 000 euros) dans les universités privées.

Un système d'aide à l'accès aux études supérieures existe, essentiellement sous la forme de prêts remboursables. Des réductions de frais d'études sont également accordées aux meilleurs étudiants.

Certaines filières sont en outre particulièrement onéreuses. C'est le cas des universités privées de médecine spécialisée, comme l'orthodontie par exemple, ou encore les filières artistiques. Les frais d'inscription dans les conservatoires peuvent atteindre plus de 20 000 euros par an.

A l'inverse, certaines formations sont totalement financées par l'Etat, comme la médecine militaire ou la météorologie.

Partenariats universités/entreprises

Dès la troisième et avant-dernière année de leurs études supérieures, les étudiants japonais se préparent à entrer dans la "course à l'emploi". La mobilité professionnelle n'est pas très répandue au Japon et l'accès à un emploi au sein d'une grande entreprise est un gage de sécurité pour l'avenir. Le taux d'accès à l'emploi après obtention du diplôme est par conséquent un critère important d'évaluation des universités japonaises et un argument fort lorsque celui-ci approche les 100%.

Il en résulte que les entreprises nouent des liens privilégiés avec certaines universités dans lesquelles elles recrutent en priorité. Dans les domaines scientifiques, en particulier, la relation entre universités et entreprises est parfois très étroite : le financement de projets de recherche est rendu possible par le rachat de brevets issus de cette recherche universitaire. Les fonds générés par les activités de recherche des universités contribuent de plus en plus à leur financement.

Afin de répondre à leurs besoins de main-d'œuvre, certains consortiums sont allés jusqu'à créer leurs propres universités. C'est notamment le cas de l'Université Toyota, qui assure depuis sa création un débouché professionnel au sein du groupe Toyota à 100% de ses diplômés.

3 L'internationalisation de l'enseignement supérieur au Japon

Avec 131 599 étudiants étrangers accueillis en 2009, le Japon est le septième pays d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Ainsi, le nombre d'étudiants internationaux au Japon a augmenté de 120% en 10 ans, passant de près de 60 000 en 2000 à 131 599 en 2009.¹

Cependant, la part des étudiants internationaux au sein du système d'enseignement supérieur japonais est encore faible (4%) et leur origine géographique est peu diversifiée.

Plus de 90% des étudiants étrangers au Japon sont originaires d'Asie (Chine, Corée du sud ou Taiwan), faisant du Japon le quatrième pays d'accueil des étudiants asiatiques en mobilité internationale. Les étudiants chinois sont de loin le groupe majoritaire, totalisant à eux seuls 60% des étudiants étrangers au Japon.

• Global 30

Afin de promouvoir son système d'enseignement supérieur, le Japon a lancé en janvier 2008 le programme *Global 30*. S'appuyant sur 13 universités d'excellence, ce programme a pour objectifs d'accroître la mobilité étudiante depuis et vers le Japon : l'objectif de 300 000 étudiants en mobilité sortante comme en mobilité entrante est fixé pour 2020.

Ce programme s'accompagne de financements permettant aux établissements d'enseignement supérieur japonais de mettre en place des formations de dimension internationale, des enseignements en langue anglaise ou encore des cursus adaptés à des étudiants en mobilité.

• Campus Asia

Le Japon est l'instigateur du projet *Campus Asia* dont le but est de favoriser la mobilité des étudiants des pays d'Asie. La Chine et la Corée du sud, aux côtés du Japon, sont les membres fondateurs de ce projet appelé à être élargi ensuite à d'autres pays de la région. Un des objectifs majeurs est la mise en place d'un système de reconnaissance d'acquis universitaires sous forme de crédits, donnant aux étudiants la possibilité de poursuivre leur formation dans un des pays du projet *Campus Asia*².

Le principal enjeu de ce programme est de dépasser les rivalités entre pays asiatiques, souvent concurrents dans de nombreux domaines (industrie, recherche, influence culturelle...) et de concevoir une coopération universitaire véritable.

Campus Asia a pour objectif l'élaboration d'un cadre commun facilitant la mobilité étudiante entre ces trois pays, via des outils de coopération universitaire :

- système de transfert d'acquis (type ECTS) ;
- programmes de bourses spécifiques ;
- programmes de doubles diplômes ou de diplômes conjoints ;
- harmonisation du calendrier universitaire.

L'aspect linguistique sera également pris en compte dans le cadre de ce programme et il est envisagé la mise en place de formations dispensées dans une des langues des partenaires et non en anglais. Cette disposition particulière suppose en amont l'apprentissage des langues concernées.

Les problématiques actuelles liées à la concurrence entre ces trois pays en matière d'enseignement supérieur devraient donc être dépassées, au profit d'une coopération constructive ayant un objectif commun.

¹ Source : UNESCO.

² Voir en annexe la liste des établissements concernés par ce projet.

Une rentrée scolaire en septembre ?

Au Japon, l'année universitaire débute en avril, tout comme l'année fiscale. C'est une particularité que le Japon ne partage avec aucun de ses proches voisins, par ailleurs partenaires du projet *Campus Asia* (Chine et Corée du Sud).

Pour les étudiants en mobilité, ce décalage de quelques mois pose d'évidents soucis de calendrier.

Pour favoriser l'internationalisation de l'enseignement supérieur japonais, le président de l'Université de Tokyo a déjà annoncé à plusieurs reprises sa volonté de déplacer la rentrée scolaire au Japon au mois de septembre, les programmes de coopération avec des institutions étrangères en seraient ainsi facilités.

PARTIE 2

LES ACTEURS ETRANGERS DE LA MOBILITE ETUDIANTE

1 Evolution de la mobilité des étudiants japonais

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2004-2009	Evolution 2008-2009
Etats-Unis d'Amérique	40 835	44 092	40 086	36 062	34 010	28 783	-30%	-15%
Royaume-Uni	6 395	6 179	6 200	5 706	4 465	3 871	-39%	-13%
Australie	3 172	3 380	3 305	3 249	2 974	2 701	-15%	-9%
France	2 337	2 152	2 112	2 071	1 908	1 847	-21%	-3%
Allemagne	2 547	2 470	2 000	2 039	1 858	1 778	-30%	-4%

Selon l'UNESCO, en 2009, plus de 44 736 étudiants japonais poursuivaient leurs études à l'étranger, un chiffre qui représente 1,2% de la population étudiante¹. Après un pic atteint en 2006, le nombre d'étudiants japonais en mobilité est en baisse constante.² Les spécificités du système de l'enseignement supérieur et les contraintes liées au marché du travail dans l'archipel représentent des défis considérables à relever pour toutes les politiques de sensibilisation à la mobilité étudiante.

Selon l'UNESCO également, les destinations privilégiées par les étudiants japonais en mobilité internationale en 2009 sont les Etats-Unis (28 783), le Royaume-Uni (3 871), l'Australie (2 701), la France (1 847) et l'Allemagne (1 778).

A noter que la Chine ne figure pas dans ce classement : la Chine ne renseigne pas en effet les tableaux de l'UNESCO pour le Japon, en tant que pays d'origine. Cependant, il est probable que ce pays figure dans le trio de tête des

destinations des étudiants japonais. C'est d'ailleurs ce qu'indique le MEXT localement, en le plaçant comme deuxième destination choisie par 25% des étudiants japonais (contre 43% pour les Etats-Unis, selon cette même source).

On assiste actuellement à une redéfinition des flux de mobilité d'étudiants japonais ayant choisi d'effectuer un séjour à l'étranger : de nouvelles destinations (Chine, Canada, Australie, Corée, Taiwan) sont privilégiées au détriment de d'autres, plus "traditionnelles" (Etats-Unis, Royaume-Uni).

Enfin, si la France et l'Allemagne ont un nombre d'étudiants japonais en baisse importante sur la période 2004-2007, on constate que cette chute semble se stabiliser en 2009. Globalement, la France semble mieux résister que les autres pays occidentaux à la baisse générale de la mobilité internationale des étudiants japonais.

¹ Selon les données fournies localement par le MEXT pour 2008, plus de 66 000 étudiants japonais poursuivaient leurs études à l'étranger, ce qui représentait 1,8% de la population étudiante à cette date.

² Pour mieux comprendre les raisons de cette baisse, voir *Repères CampusFrance n°10, Internationalisation de l'enseignement supérieur au Japon : enjeux et évolutions*, par Naoyuki Agawa, Vice-président de l'Université Keio, décembre 2011.

2 Tour d'horizon des activités de promotion

Les Etats-Unis

Malgré une diminution très importante du nombre d'étudiants japonais choisissant d'y poursuivre leurs études, les Etats-Unis restent, en nombre, la première destination des étudiants japonais en mobilité internationale. Ils étaient 28 783 en 2009, leur nombre ayant diminué de 30% sur la période 2004-2009.¹ La proportion des étudiants japonais choisissant d'effectuer un séjour d'études aux Etats-Unis reste cependant stable.

En 2010, les étudiants japonais aux Etats-Unis étaient 52,6% à s'inscrire en Licence, 21,7% en Master et 25,7% dans d'autres catégories. Les études commerciales concernaient 20,9% d'entre eux, suivies par les sciences sociales (13,2%), les programmes d'anglais intensif (11,3%), puis les arts plastiques (8,8%).²

L'hégémonie des Etats-Unis dans le paysage de la mobilité étudiante au Japon est remise en cause aujourd'hui par la concurrence des pays anglophones et/ou des pays de la région proposant des formations de qualité à des tarifs souvent plus attractifs. En effet, suite à la crise financière de 2008, les destinations plus proches tendent à gagner en attractivité auprès des étudiants japonais. C'est le cas, par exemple, de l'Australie, de la Corée du sud, de la Chine et de Taiwan.

Par ailleurs, les étudiants japonais rencontrent souvent des difficultés liées à leur niveau en langue anglaise lors de leurs candidatures au sein d'établissements d'enseignement supérieurs américains.³

• Aide à la mobilité et actions de promotion

Afin de contrer cette perte d'influence, les Etats-Unis tentent de renforcer leur stratégie au Japon, en agissant sur deux volets : l'aide à la mobilité, d'une part, et la promotion d'autre part.

Sous la tutelle du gouvernement fédéral, la Fondation Fullbright se charge de la gestion d'un programme de bourses important, introduit au Japon en 1952. Environ 60 étudiants bénéficient de ce programme annuellement.

En complément, les Etats-Unis travaillent en étroite collaboration avec le MEXT japonais afin de promouvoir le programme de bourses de court séjour aux Etats-Unis mis en place en 2011. Ces relations privilégiées font des Etats-Unis le premier pays destinataire de ce programme de bourses destinées à donner le goût de la mobilité au public étudiant japonais.

Enfin, l'*Institute of International Education-Fullbright* ainsi que les services de l'Ambassade des Etats-Unis au Japon participent activement à la promotion des études aux Etats-Unis. Outre un salon annuel, organisé en octobre (période correspondant à la rentrée du deuxième semestre universitaire au Japon), ces organisations participent très régulièrement aux actions de promotion organisées par les universités et institutions japonaises ou à travers le groupe de travail *Foreign Government Educational Representatives* (FGER).



Dépliant promotionnel Etats-Unis

Le Royaume-Uni

Avec 3 871 étudiants japonais en mobilité internationale, le Royaume-Uni connaît également une diminution progressive du recrutement d'étudiants japonais depuis plusieurs années. De même, la part des étudiants japonais choisissant le Royaume-Uni comme destination est passée de 10% en 2004 à 9% en 2009.

55% des étudiants japonais au Royaume-Uni sont admis au niveau Licence, les 45% restants poursuivent leurs études à un niveau supérieur (Master ou Doctorat). Les domaines d'études privilégiés sont : arts-design, commerce, sciences sociales et langue anglaise.⁴

L'introduction d'une procédure de gestion des flux d'étudiants par le Royaume-Uni peut être l'une des explications de cette baisse. L'augmentation des droits d'inscription en 2001, puis en 2009 et en 2010, contribue également à cette tendance.

• Actions de promotion

Implanté depuis 1953 au Japon, le *British Council* est l'organisme principal de promotion des études vers le Royaume-Uni. La marque *Education UK*, créée en 2006, apporte les outils nécessaires à la promotion de l'enseignement supérieur du Royaume-Uni et à son attractivité. Tous les supports de communication sont utilisés : documentation, petits cadeaux, site internet, réseaux sociaux, etc.

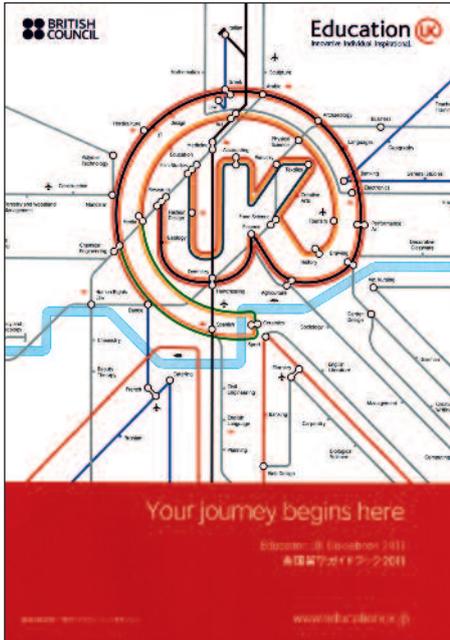
Le *British Council* organise annuellement un salon de promotion permettant aux établissements ou à leurs représentants locaux (agents) de présenter leur offre d'enseignement au public japonais. Ses représentants participent régulièrement aux salons organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par les institutions japonaises. Le *British Council* est également membre du groupe FGER.

¹ Source : UNESCO.

² Source : Fullbright.

³ Ainsi, les étudiants Japonais ayant passé le TOEFL iBT en 2009 obtiennent un score moyen de 67/120, lorsque le niveau moyen exigé à l'entrée aux études supérieures aux Etats-Unis est de 79/120 au minimum.

⁴ Source : British Council.



Dépliant promotionnel Royaume-Uni

L'Australie

L'Australie a connu une progression importante entre 2000 et 2006 culminant à 3 305 étudiants japonais accueillis en 2006. La situation s'est inversée depuis : 2 701 étudiants japonais avaient choisi l'Australie comme destination en 2009, ce qui représente une baisse de 15% sur la période 2004-2009.

Selon le MEXT, 57% des étudiants japonais effectuant un séjour d'études en Australie sont admis en niveau Licence, 23% au niveau Master. Les 20% restants sont admis en Doctorat ou dans d'autres types de formations.

La tendance révèle une baisse de la mobilité des étudiants japonais en Australie pour les séjours de longue durée. Les courts séjours ont en effet tendance à attirer de plus en plus d'étudiants japonais en Australie. Cette évolution devrait s'accroître avec la mise en place de programmes d'aide à la mobilité de courts séjours.

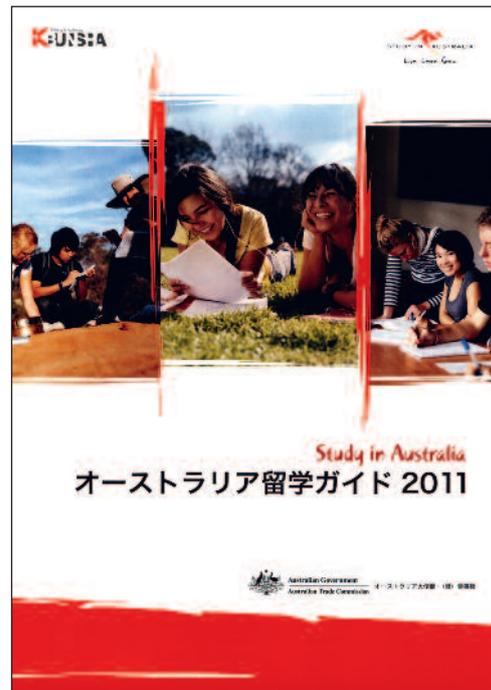
Les services de l'Ambassade d'Australie au Japon assurent la promotion de l'enseignement supérieur en Australie, grâce à la campagne *Study in Australia*. Outre les activités d'information via son site internet ou l'édition de documentation, les représentants de l'Ambassade d'Australie participent activement aux salons organisés par les universités et par les institutions japonaises.

Un salon annuel est également organisé par l'Ambassade d'Australie en novembre.

Des programmes de bourses d'aide à la mobilité étudiante sont mis en place par la Fondation Australie-Japon et par le réseau australien de recherche sur l'économie japonaise

(ANRJE). Un programme de bourses d'aide aux étudiants originaires de la région du Tohoku a été instauré à la suite du séisme du 11 mars 2011.

En termes de coopération universitaire, les doubles diplômes ne concernent actuellement qu'un nombre très réduit d'établissements (Université de Shitennoji-University of the Sunshine Coast ; Université de Hiroshima-University of Finders).



Dépliant promotionnel Australie

L'Allemagne

Le nombre d'étudiants japonais poursuivant leurs études en Allemagne a chuté de 30% depuis 2004, mais il semble se stabiliser à environ 2 000 étudiants depuis 2007.

Ils sont 48% à s'inscrire en Licence, 31% en Master, 11% en Doctorat, les 10% restants représentant différentes formations (dont langue et post-doc)¹.

L'Allemagne est la destination traditionnelle des étudiants japonais pour les études en musique (30%), en arts (10%) et en langue allemande. Les formations dans ces domaines sont très reconnues au Japon, ce qui permet à l'Allemagne de conserver un flux constant d'étudiants japonais en mobilité entrante.

A noter par ailleurs que l'Allemagne a choisi de simplifier au maximum les procédures de demande de visa pour les étudiants japonais, les dispensant de procédure de demande de visa préalable à leur départ et leur permettant de faire une demande de carte de séjour lors de leur arrivée en Allemagne.

¹ Source : DAAD Japon.

• **Actions de promotion**

Afin de promouvoir les formations d'enseignement supérieur proposées en Allemagne, le DAAD utilise les supports de communication traduits en japonais.

Le DAAD participe aux salons et autres événements de promotion organisés par les universités et institutions japonaises.

Par ailleurs, le DAAD coopère activement avec la délégation de la Commission européenne à Tokyo, pour l'organisation d'évènements européens : *Salon European Higher Education Fair*, prévu en mai 2012, et mission de promotion des études doctorales *PromoDoc* en novembre 2012.

Enfin, le DAAD dispose de plusieurs programmes d'aide à la mobilité étudiante, que ce soit pour les étudiants en mobilité de court séjour ou pour les étudiants en mobilité encadrée.

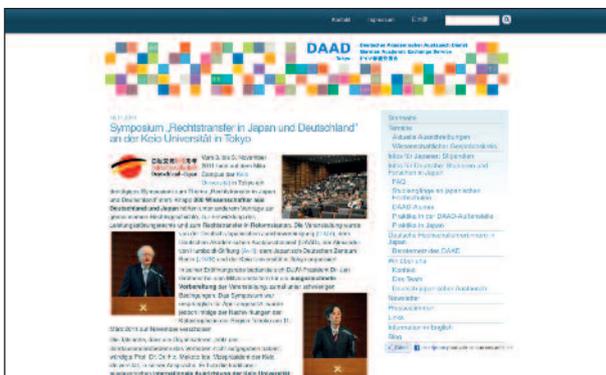
Les programmes les plus importants sont les programmes d'aide à la mobilité aux niveaux Master et Doctorat. Il existe également un programme de bourses spécifique pour les étudiants en musique, art, architecture ou encore design, domaines dans lesquels l'Allemagne bénéficie d'une forte attractivité au Japon¹.

L'Asie : une popularité en hausse

La Chine, la Corée du sud et Taiwan attirent de plus en plus d'étudiants japonais en mobilité internationale. La proximité géographique, les liens économiques et culturels existant entre le Japon et les pays de la région suscitent un intérêt croissant chez les étudiants japonais.

Ainsi, la possibilité d'étudier dans un cadre "connu" et dans un environnement économique dynamique offre des perspectives d'emploi intéressantes aux futurs diplômés.

Conscient de l'importance de se positionner sur la scène asiatique et d'y pérenniser son intégration, le gouvernement japonais oriente ses efforts depuis quelques années vers l'exploitation de ce potentiel en termes de coopération universitaire, en développant notamment le programme *Campus Asia* (voir page 6).



Site internet DAAD au Japon

¹ Source : JASSO (www.jasso.go.jp/study_al/scholarships_foreign29_b.html).

PARTIE 3

LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITE

1 Les chiffres de la mobilité

Profil de l'étudiant japonais en mobilité internationale

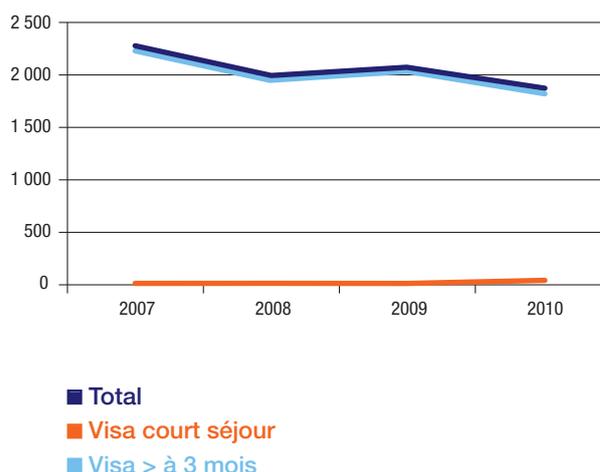
Les étudiants japonais en mobilité internationale, à l'instar des étudiants des autres pays industrialisés, effectuent généralement à l'étranger des séjours relativement courts (un an ou moins). Les étudiants choisissant de suivre l'intégralité d'un cursus à l'étranger sont essentiellement des binationaux ou bien des étudiants envisageant une expatriation.

Les mêmes tendances sont observables pour la mobilité vers la France. Ainsi, en 2010-2011, la France a accueilli 1 959 étudiants japonais¹. La proportion des étudiants japonais inscrits au sein des universités françaises est de 63,6%, le reste de la population étudiante pouvant s'orienter notamment vers les écoles de Français Langue Etrangère (FLE).

Par ailleurs, de nombreux étudiants choisissent d'effectuer des courts séjours en France, d'une durée allant d'une semaine à 3 mois. Il s'agit souvent de séjours à l'étranger organisés par leur université qui permettent aux étudiants de découvrir des établissements partenaires. Ces courts séjours conduisent certains de ces étudiants à prendre la décision d'effectuer plus tard un séjour plus long au sein de ces établissements.

• Les visas

Evolution du nombre de visas délivrés aux étudiants japonais depuis 2007



	2007	2008	2009	2010	Evolution 2007-2010
Visas court séjour	21	15	27	41	95,2%
Visa > à 3 mois	2 253	1 969	2 054	1 834	-18,6%
Total	2 274	1 984	2 081	1 875	-17,5%

Source : Ministère chargé de l'Immigration

• Evolution des effectifs par niveau dans les universités

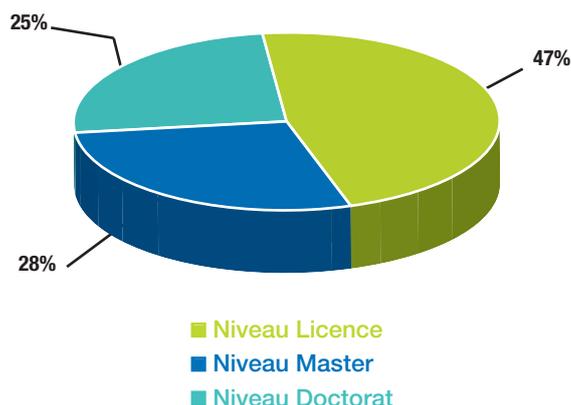
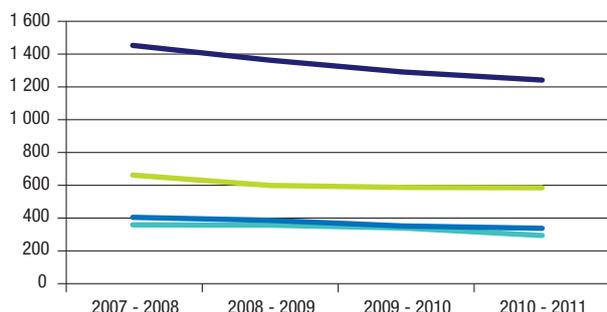
Les étudiants japonais sont majoritairement inscrits au niveau Licence, ce qui s'explique notamment par l'importance du premier cycle universitaire au Japon qui est d'une durée de 4 ans. C'est d'ailleurs le niveau qui connaît le moins la diminution d'étudiants japonais en mobilité en France depuis 2007. La mobilité étudiante à ce niveau est par conséquent un enjeu important. Son renforcement permettra l'augmentation des mobilités au niveau Master et, par extension, au niveau Doctorat.

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	Evolution 2007-2010
Niveau L	665	607	594	591	-11,1%
Niveau M	415	392	361	344	-17,1%
Niveau D	373	369	340	310	-16,9%
Total	1 453	1 368	1 295	1 245	-14,3%

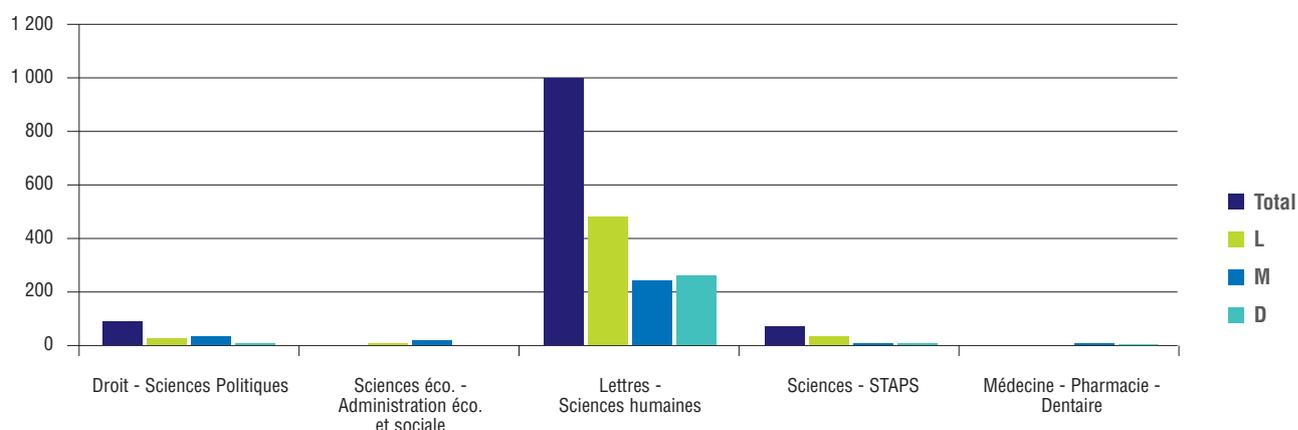
Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

¹ Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP. Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du Ministère chargé de l'agriculture.

Evolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007



• Répartition par niveau et par discipline dans les universités en 2010-2011



En termes de filières, les étudiants japonais privilégient quasi exclusivement la filière lettres et sciences humaines : ils sont 85% inscrits dans ces cursus, dont 50% au niveau Licence. Les autres filières attirant quelques étudiants japonais sont les filières de droit et de sciences politiques à hauteur de 8% et les sciences qui attirent 6% du total des étudiants japonais.

2 La France et son dispositif d'attractivité

Le programme de bourses du gouvernement français - BGF

Plus de 2 000 jeunes Japonais ont bénéficié des bourses du gouvernement français (BGF), depuis leur création en 1933. En venant étudier en France, ils y ont complété leur formation de scientifiques, d'intellectuels ou d'artistes.

L'Ambassade de France est l'institution en charge de ce programme de bourses : le Service de coopération et d'action culturelle gère le volet culturel, le Service scientifique prend en charge le volet science et technologie de ce programme. Le programme des BGF s'adresse avant tout à des étudiants de 3^e cycle, mais pas exclusivement. Les candidats sont sélectionnés par des épreuves écrites et orales pour le volet culturel, qui recueille beaucoup de candidatures, ou bien uniquement orales pour le volet scientifique.

Le réseau d'anciens boursiers du gouvernement français (les "anciens BGF") est fédéré par deux associations : l'Association des anciens boursiers culturels (ABC), créée en 1952 et comptant plus de 650 membres, et l'Association

des anciens boursiers scientifiques du gouvernement français (ABSCIF), créée en 1979 et comptant plus de 1 000 membres. Des rencontres annuelles sont organisées et permettent à ce réseau d'anciens boursiers de garder des liens avec les services de l'Ambassade de France au Japon. Ces "anciens BGF", qui ont parfois poursuivi une carrière dans le milieu universitaire japonais, sont d'excellents relais du dispositif français d'attractivité auprès des étudiants.

Certaines régions de France ont également développé leur propre politique d'attractivité et viennent compléter le programme des BGF, en abondant le montant de la bourse octroyée par le gouvernement. A titre d'exemple, la Région Pays de la Loire peut ainsi accorder un "supplément de bourses" à trois étudiants par an dans la mesure où ils sont inscrits dans un établissement de la région.

Le programme de bourses conjointes Quai d'Orsay-Crédit Agricole

Mis en place en 2009, le programme de bourses Quai d'Orsay-Crédit Agricole associe enseignement supérieur et entreprise : les 10 boursiers sélectionnés chaque année dans 7 pays effectuent une année de formation dans une institution associée au programme, puis 6 mois de stage au Crédit Agricole. Présélectionnés par les Ambassades, les candidats sont choisis par un jury parisien composé de représentants du Ministère des Affaires étrangères et européennes et du Crédit Agricole. Le programme est financé par le Crédit Agricole, l'Ambassade assurant de son côté la protection sociale et les cours intensifs de français destinés aux boursiers.

Cette bourse s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de mise en valeur, auprès du public japonais, de domaines dans lesquels la France est traditionnellement moins présente, comme la gestion et la finance.

Les bourses du secteur privé

Les bourses financées par le secteur privé répondent à des besoins bien spécifiques et identifiés par les bailleurs de fonds.

C'est le cas notamment de la Fondation Renault qui propose, depuis 2001, une bourse aux étudiants japonais effectuant une formation dans les domaines du management, des transports ou du développement durable. Plusieurs universités japonaises sont associées à ce programme, dont les plus prestigieuses telles que Today (Université de Tokyo), Waseda, Keio, Meiji pour la ville de Tokyo, ainsi qu'en province les Universités de Kyoto, Osaka, Nagoya et Kyushu entre autres. Côté français, les partenaires principaux sont l'Ecole Polytechnique, et l'Ecole des Ponts et chaussées, HEC et Paris-Dauphine. En 10 ans, 200 étudiants ont pu bénéficier de ce programme de bourses.

La société AXA a également mis en place un Fonds pour la recherche fondamentale qui peut financer tout ou partie d'un programme de recherche dans les domaines du risque (santé, environnement, géopolitique). Les critères d'attribution de ce fonds sont uniquement scientifiques et les post-docs et chercheurs qui en bénéficient sont encouragés à publier leurs résultats.

La promotion de l'enseignement supérieur français

Outre les actions de CampusFrance Japon ainsi que celles menées par certains établissements disposant d'un bureau de représentation au Japon (HEC, ESSEC, ESMOD, en particulier), le secteur universitaire de l'Ambassade de France intervient chaque fois qu'un besoin est identifié ou qu'une demande est formulée par un établissement. L'absence d'accord global de coopération universitaire entre la France et le Japon, notamment en matière de reconnaissance de parcours, se traduit en effet par la nécessité de signer des accords spécifiques à chaque coopération.

Pour faciliter les contacts et permettre la signature de nouveaux accords de coopération spécifique, l'Ambassade de France à Tokyo a instauré, depuis 2004, des Rencontres entre établissements supérieurs français et japonais (les Rencontres de l'Enseignement Supérieur). Depuis 2007, ces Rencontres sont centrées sur des thématiques précises, de façon à pouvoir organiser des contacts ciblés aussi bien côté français que japonais. Ainsi, à l'invitation du secteur universitaire de l'Ambassade de France, une délégation de quelques établissements d'enseignement supérieur français va se rendre au Japon pour une série d'entretiens susceptibles de déboucher sur des projets d'accords (projet de recherche, échanges d'étudiants ou de professeurs).

3 Les actions de CampusFrance

L'Espace CampusFrance Japon a été inauguré en 2005. Il est installé depuis décembre 2009 dans les locaux de l'Ambassade de France au Japon et est animé par trois agents en poste à temps plein. L'emploi d'agents vacataires vient compléter ce dispositif.

L'Espace CampusFrance Japon assure ainsi trois activités principales :

- l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants, sur rendez-vous, via les messageries électroniques et un questionnaire d'orientation en ligne ;
- la promotion de l'offre de formations de l'enseignement supérieur français, par l'organisation de salons de l'étudiant et par la participation aux salons organisés par les institutions locales ;
- la mise en place et l'accompagnement des étudiants dans le cadre de la procédure CEF¹, mise en place au Japon depuis le 1^{er} janvier 2010.

Information et orientation

Les outils utilisés pour diffuser l'information sur l'enseignement supérieur français sont les documents mis en place par l'Agence CampusFrance, traduits en japonais pour la plupart.

L'utilisation des fiches filières et des ressources internet mises à disposition des Espaces CampusFrance permettent également d'assurer ce travail. C'est ainsi que la nouvelle version du site internet www.japon.campusfrance.org a reçu en moyenne 6 500 visites par mois depuis sa mise en service en juillet 2011.

Promotion

Afin d'assurer la promotion de l'offre d'enseignement supérieur français et la diffusion de l'information auprès des étudiants japonais, CampusFrance Japon a procédé à l'édition en langue japonaise des outils développés par l'Agence à Paris : Guide *Choisir la France*, dépliant *Programs in English*, carte postale *Courts séjours*, fiches filières.

Les relations avec les établissements d'enseignement supérieur japonais ont été renforcées, ce qui permet à CampusFrance Japon d'être l'interlocuteur direct des étudiants et de leurs professeurs pour toutes les questions ayant trait à la mobilité étudiante vers la France. Ce rapprochement a également permis à CampusFrance Japon d'être davantage présent sur les campus, lors notamment de salons de l'étudiant organisés par ces établissements.

¹ Afin d'améliorer l'accueil à l'étranger des étudiants qui se préparent à un séjour d'études en France et de faciliter l'ensemble des démarches académiques et consulaires, le ministère chargé des affaires étrangères a créé en 2005 la procédure CEF, procédure obligatoire dans 31 pays, qui permet désormais aux étudiants étrangers de s'inscrire en ligne.

Les établissements du réseau culturel français au Japon (Instituts français et Alliances françaises, Maison franco-japonaise, Lycée franco-japonais de Tokyo) sont également des relais d'information pour les étudiants souhaitant obtenir des informations sur les formations de l'enseignement supérieur français.

フランスは外国人留学生受け入れ世界第3位、世界第5位の経済大国です。フランスの実績は、3500校以上の公立私立の高等教育機関の教育の質と研究・イノベーションによって支えられています。

2011

Choisir la France

www.japon.campusfrance.org

フランスでは国家が公立の高等教育機関に直接多額の予算(国内総生産の1.4%)を充て、実際の学費の大部分を負担し、教育を保障しています。

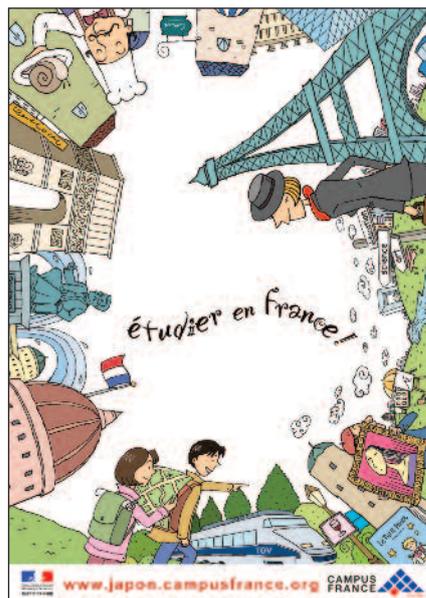
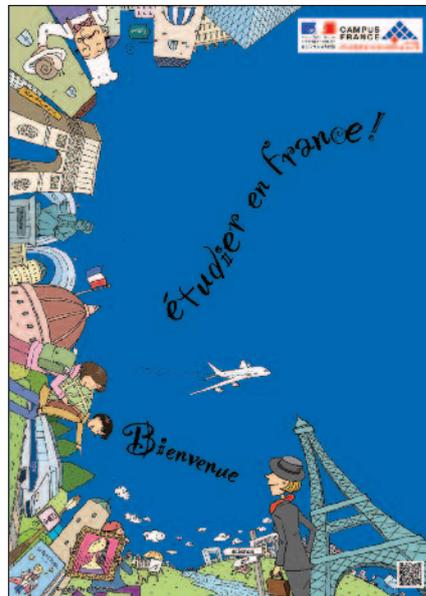
- ・学費が世界でも最も安い国のひとつです
- ・フランスの高等教育機関の学位は国家によって保障されています。

欧州の交差点、フランスで出逢う格別な日常、溢れる文化。それは例えば...

- ・学生特典・優遇、割引制度の適用: 住居・学生食堂・医療保険など
- ・近代的な医療システム
- ・文化・スポーツ施設の学生割引
- ・快適な公共交通手段
- ・世界中で語られる「フランス語」の習得(フランス語は5大陸32カ国の公用語です)。

L'activité de promotion de l'Espace CampusFrance en chiffres, pour l'année 2011

- distribution de 8 000 exemplaires des documents CampusFrance traduits en langue japonaise (guides *Choisir la France*, *Programs in English*, *Courts séjours*) ;
- 2 000 visiteurs accueillis sur le stand CampusFrance Japon à l'occasion de l'organisation de 21 salons de l'étudiant ;
- 700 étudiants ont participé aux conférences sur l'enseignement supérieur français ;
- 55 fiches filières traduites en japonais ;
- information sur l'offre de certification en langue française au Japon : TCF, DELF-DALF.



フランス政府留学局サイト www.campusfrance.org 情報満載! フランス留学準備のための情報収集に最適なオンライン窓口です。

> 最適な留学コースを見つけよう!

- ・36000の高等教育プログラムの検索エンジン。学上から博士課程まで、36000の高等教育プログラムの中から検索できます
- ・テーマ別(教育機関・専攻分野・奨学金・博士養成課程)の情報も検索できます。
- ・英語で受講できる高等教育機関のカタログ。600ものプログラムの市報に検索エンジンでオンラインアクセス。選択したプログラムの詳細情報や、教育機関の所在地はフランス地図上で確認することもできます。



> フランスで暮らす

フランス留学準備に必要な各ステップごとの実用情報のすべて: 高等教育機関への応募申請方法・ビザ・フランス生活情報・フランス留学・留学生受け入れ、住居等: フランス政府留学局、ニュース/トピックス: 日本で開催されるフランス留学関連のイベントについての情報も。

> 奨学金・留学資金について

- ・Campusbourseで最適な奨学金・留学資金の情報検索ができます。(英語/フランス語対応)
- ・600以上の国内外奨学金の各プログラムについて詳しい情報が検索できます。

> (E)オンラインシステム導入(日本語含む)ではオンライン手続きが義務づけられています

- ・願書をオンライン上で作成することで複数の申請先へ一括応募申請ができます
- ・オンライン上で願書処理等の進行状況を確認できます
- ・CampusFranceの面接で留学計画を説明したくなります

フランス語の試験が必要な場合もあります

このオンライン手続きを通さずに学生ビザを申請することはできません。



Guide *Choisir la France* en langue japonaise

Cartes promotionnelles

Au premier semestre 2012, CampusFrance Japon participera à l'organisation du premier Salon européen de l'enseignement supérieur au Japon. Deux étapes sont prévues : à Tokyo, les 10 et 11 mai 2012, et dans la région du Kansai, le 12 mai 2012.

Au mois de novembre 2012 sera en outre organisé un évènement de promotion de l'offre de formation au niveau doctoral, dans le cadre du projet européen *PromoDoc*. Deux étapes sont prévues, Tokyo et le Kansai.

Mobilité encadrée

Plus de 250 accords de mobilité encadrée actifs ont été identifiés. Ces accords représentent ainsi environ 40% de la mobilité étudiante du Japon vers la France.

L'année 2012 devrait permettre de compléter ce recensement et d'obtenir une cartographie encore plus précise des mobilités encadrées entre la France et le Japon.

La procédure CEF

Chaque étudiant souhaitant se rendre en France dans le cadre d'un projet d'études et pour une durée de plus de trois mois effectue une inscription en ligne, préalable à sa candidature dans un établissement d'enseignement supérieur français ou préalable à sa demande de visa, selon les cas.

La procédure CEF prévoit que les étudiants en mobilité individuelle passent un entretien. Le tarif de la procédure est fixé à 20.000 JPY (190 euros). Les étudiants en mobilité encadrée sont dispensés de cet entretien comme le prévoit l'avenant à la convention CEF. Le tarif appliqué dans ce cas est de 15.000 JPY (140 euros).

L'introduction de cette procédure a permis une meilleure analyse des mobilités des étudiants japonais et permet d'adapter les actions de promotion de CampusFrance Japon en conséquence.

Repères
n°10 - décembre 2011

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Internationalisation de l'enseignement supérieur au Japon : enjeux et évolutions
Par Naoyuki Agawa, Vice-président de l'Université Keio

Journée Japon CampusFrance

Intro

La collection **REPÈRES** de CampusFrance, dont on trouve ici le dixième numéro, a pour objet de donner la parole aux "penseurs de la mobilité", en France et dans le monde.

Ce nouveau numéro, édité à l'occasion de la Journée Japon organisée par CampusFrance en décembre 2011, observe plus particulièrement l'internationalisation de l'enseignement supérieur au Japon et la mobilité des étudiants japonais.

Le Kokusaika, ou l'internationalisation de l'enseignement supérieur japonais, est actuellement au cœur des discussions dans les universités nipponnes. C'est certainement une cause qu'il est légitime de soutenir. Cependant, pour bien comprendre ce qui motive cette tendance à ce moment précis, il faut d'abord connaître les contextes à la fois historique, culturel et géographique dans lesquels elle s'inscrit, ainsi que certains aspects essentiels de l'enseignement et de la recherche dans les universités japonaises d'aujourd'hui.

Chine, d'Inde, du Vietnam et d'autres pays sont également invités au Japon pour enseigner la voie du Bouddhisme dans les principaux temples du pays. C'est également à cette époque qu'est lancé le premier programme d'échange international. Pendant plus de deux siècles, des centaines de jeunes représentants du gouvernement et de moines japonais partent étudier en Chine, bien qu'ils soient nombreux à périr lors de la traversée des océans sur de petits bateaux primitifs.

Un mouvement similaire est observé au XVI^e siècle, lorsque les prêtres jésuites en provenance du Portugal et d'Espagne débarquent sur les côtes japonaises afin de répandre la foi chrétienne. Des séminaires sont mis en place dans les nombreuses régions où les jésuites enseignent la christiologie, mais également les arts, les sciences et les technologies d'Europe.

Cependant, ce n'est qu'après l'arrivée du commodore Perry et de son escadre de vaisseaux noirs à vapeur dans la baie de Yeddo en 1853 que le Japon se lance sérieusement dans la mise en place d'institutions et d'universités calquées sur les établissements d'enseignement supérieur européens et américains.

1. Dans cet article le terme "internationalisation" a été utilisé dans le sens de "internationalisme".
2. Les "repères" sont les points de repère ou les jalons qui permettent de situer un événement ou une action dans le temps et dans l'espace.

Repères n°10 - www.campusfrance.org

A l'occasion de la journée Japon, CampusFrance édite le Repères n°10, Internationalisation de l'enseignement supérieur au Japon : enjeux et évolutions, par Naoyuki Agawa, Vice-président de l'Université Keio, décembre 2011.

Profil des étudiants japonais en mobilité vers la France¹

Age moyen : 26 ans. La tranche d'âge 20-25 ans représente à elle seule 45% des étudiants.

Sexe : 69% des dossiers créés via l'application CEF le sont par des individus de sexe féminin.

Niveau d'études atteint avant le départ en France : parmi les dossiers renseignés, 39% des étudiants ont atteint un niveau bac + 4 (correspondant à la fin du premier cycle universitaire au Japon) ; 24% ont atteint un niveau bac + 2 (correspondant à un diplôme d'enseignement professionnel ou à une mobilité encadrée) ; 10% ont atteint un niveau bac + 1 (mobilité encadrée) ; 9% ont atteint un niveau bac et 8% ont atteint un niveau bac + 6 ou supérieur.

Provenance géographique : Kanto : 51,9% ; Kansai : 22,2% ; Chubu : 12,5% ; Kyushu-Okinawa : 5,7% ; Tohoku : 2,9% ; Chugoku : 2,3% ; Hokkaido : 1,2% ; Shikoku : 1%.

¹ Source : base de données de l'application CEF.

PARTIE 4

PERSPECTIVES

1 Renforcement des dispositifs de mobilité encadrée et rééquilibrage des flux d'étudiants

Pour affermir la position de la France dans le paysage universitaire japonais, le renforcement des programmes de mobilité encadrée constitue un enjeu prioritaire.

Plusieurs niveaux d'actions sont nécessaires pour parvenir à ce but :

- poursuivre le recensement des accords de coopération inter-universitaires ou inter-facultés existants (plus de 700 accords recensés en 2009 par le Service de coopération universitaire, voir plus haut) ;
- mieux identifier les accords actifs (plus de 250 accords actifs recensés depuis le 1^{er} janvier 2011) ;
- identifier le type de mobilité recherchée (séjour linguistique, échange d'étudiants, double diplôme...) et la durée de la mobilité envisagée (1 semestre, 1 année universitaire...).

Par ailleurs, il convient de renforcer la mobilité des étudiants japonais dans des domaines qui sont encore sous-représentés. Ainsi, l'analyse des flux par niveau et par discipline dans les universités en 2010-2011 (voir p.12) laisse apparaître un fort déséquilibre entre les lettres et les sciences humaines, très majoritaires, et les formations en droit-sciences politiques et en sciences économiques. Pour renforcer les flux dans ces domaines, des actions spécifiques seront mises en place par le Service de coopération de l'Ambassade de France au Japon.

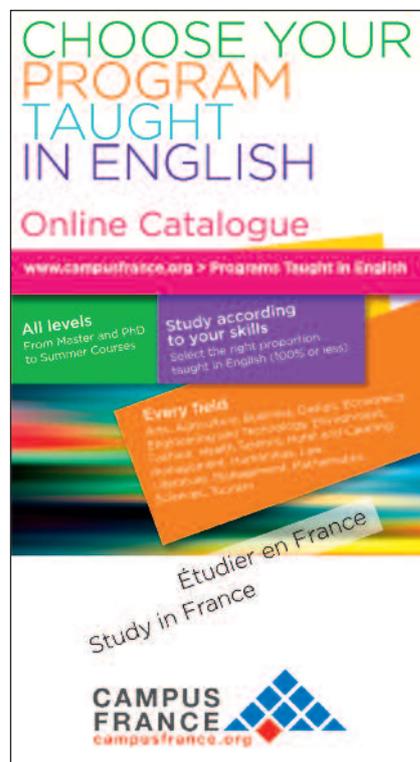
2 Promotion de l'offre de formation en langue anglaise

Outil indispensable de l'internationalisation du système d'enseignement supérieur japonais, l'enseignement de la langue anglaise est très répandu au Japon. Première langue vivante dans la plupart des universités, la langue anglaise est devenue LV1 obligatoire dès l'école primaire en 2010¹. Malgré un niveau relativement faible par rapport aux standards internationaux², les étudiants japonais en mobilité internationale s'orientent massivement vers les pays anglophones.

Une communication accrue sur l'offre de formation en langue anglaise disponible en France et sur les outils mis en place par l'Agence CampusFrance pour promouvoir ces formations est nécessaire. L'organisation au Japon du premier Salon européen de l'enseignement supérieur, en mai 2012, devrait contribuer à faire connaître cette offre au jeune public japonais.

Ce type de formation en anglais est déjà proposé dans le cadre d'accords de coopération entre établissements (par exemple entre l'Université Keio de Tokyo et l'Institut d'études politiques de Paris). On constate toutefois que de nombreux accords bilatéraux restent inactifs faute de candidats suffisamment francophones. L'élargissement de

l'offre de formation anglophone ouverte aux étudiants japonais dans le cadre de la mobilité encadrée représente un axe de développement important pour ce type de mobilité vers la France.



Dépliant *Programs Taught in English*

3 Importance de la mobilité au niveau Licence

Au Japon, le premier cycle universitaire, dont la durée est de quatre années, est le niveau de référence. Pour adapter les calendriers universitaires, il convient par conséquent d'apporter une attention particulière à la mobilité au niveau Licence en France.

Les établissements japonais d'enseignement supérieur et les institutions japonaises misent également sur ce niveau pour réussir leur internationalisation, ce qui pourrait avoir pour effet d'entraîner une augmentation de la mobilité aux niveaux Master et Doctorat. C'est dans cette perspective que l'Ambassade propose, dans son programme de bourses du gouvernement français (BGF), une aide à la mobilité au niveau Licence. Toutefois, afin de réellement bénéficier aux étudiants, le renforcement de cette mobilité doit s'effectuer dans le cadre de programmes de coopération ou d'échanges d'étudiants.

¹ Source : Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Technologies (MEXT).

² Source : <http://toeflpro.blogspot.com/p/2009-average-toefl-ibt-score-by-country.html>

4 Impulsion donnée aux coopérations décentralisées

La coopération universitaire bilatérale repose sur un socle solide et ancien d'accords noués entre des établissements de notoriété internationale. Ces universités disposent de capacités propres leur permettant de mettre en place une véritable politique d'internationalisation. Ce n'est pas le cas d'établissements plus modestes qui ont besoin d'un soutien extérieur pour stimuler leur ouverture à l'international. Les Rencontres de l'enseignement supérieur (voir page 13), organisées par l'Ambassade de France à Tokyo, cherchent notamment à favoriser cette ouverture. Des actions plus ponctuelles de soutien sont également proposées.

5 Restructuration du réseau français au Japon

L'année 2012 est celle de la naissance de l'Institut français du Japon. La visibilité du réseau et de ses actions, ainsi que la promotion de la culture française devraient être renforcées. Cette restructuration aura également comme objectif de présenter l'ensemble des activités en lien avec la préparation d'un séjour d'études en France : apprentissage de la langue française au sein des écoles de langue des établissements du réseau, obtention d'un certificat de connaissance de la langue française (TCF, DELF, DALF), constitution d'un projet d'études en France.

Au 1^{er} décembre 2011, le réseau culturel français au Japon est composé de quatre Instituts (Tokyo, Yokohama, Kyoto et Fukuoka), de cinq Alliances françaises (Nagoya, Osaka, Sendai, Sapporo, Tokushima) et d'un Espace CampusFrance (Tokyo). A ces établissements s'ajoutent la Maison franco-japonaise, le Lycée franco-japonais, l'Ecole française du Kansai, le Bureau export de la musique et Unifrance.

6 Participation aux programmes européens

Le succès de certains programmes d'échanges en Europe est observé avec intérêt par les Japonais qui semblent avoir pris conscience de l'importance de la mise en place de synergies régionales. Le projet *Campus Asia* (voir page 6), initié par le Japon, en partenariat avec la Chine et la Corée du sud, est très certainement inspiré par l'expérience européenne du processus de Bologne.



European Commission
ERASMUS MUNDUS

Le programme européen *Erasmus Mundus* s'ouvre depuis peu aux établissements hors d'Europe et a su attirer plusieurs universités asiatiques, dont japonaises. Le projet *Build on Euro Asian Mobility* (BEAM), dont le coordonnateur est la France représentée par l'Ecole Centrale de Paris, associe ainsi, côté européen, des universités de Londres, Bruxelles, Munich et Madrid et, côté asiatique, plusieurs universités japonaises (Todai, Waseda, Keio et Okayama), coréennes et chinoises.

• Le projet *PromoDoc* : promotion des études doctorales

Dans le cadre du programme *Erasmus Mundus Action 3* pour la promotion de l'enseignement supérieur européen, l'Agence CampusFrance coordonne un projet dédié à la promotion des études doctorales dans les pays tiers industrialisés. Le projet *PromoDoc*, financé par la Commission européenne, a pour objectifs d'augmenter l'attractivité des études doctorales en Europe, d'améliorer l'information sur les programmes doctoraux et de faciliter l'accès aux études de niveau doctoral auprès des étudiants de pays tiers, en particulier dans des pays et territoires industrialisés (Canada, Corée, Etats-Unis, Hong Kong, Japon, Singapour et Taiwan).

PromoDoc est mis en oeuvre par un consortium international conduit par CampusFrance et constitué du DAAD (Allemagne), du Nuffic néerlandais, du British Council, de l'European Council of Doctoral Candidates and Junior Researchers (Eurodoc) et de l'Institute of International Education. Dans le cadre du projet (2010-2013), une série d'outils de promotion sont développés (site internet, brochure, clip vidéo) et des actions d'information, de recrutement et de promotion sont menées dans les pays cibles.



Site internet *PromoDoc*



Brochure *PromoDoc*

ANNEXES

1 Evolution et répartition de la population étudiante au Japon

Analyse par classe d'âge : taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, taux d'entrée à l'université, dans une école spécialisée ou dans une formation de cycle court.

Année	Population âgée de 18 ans (individus)	Obtention du diplôme de fin d'études secondaires		Entrée à l'Université		Entrée au sein de formations de cycle court		Entrée au sein d'écoles spécialisées		Autre	
1960	2 000 000	930 000	47%	160 000	8%	40 000	2%	-	0%	1 070 000	54%
1970	1 950 000	1 400 000	72%	330 000	17%	130 000	7%	-	0%	550 000	28%
1980	1 580 000	1 400 000	89%	410 000	26%	180 000	11%	190 000	12%	180 000	11%
1990	2 010 000	1 770 000	88%	490 000	24%	240 000	12%	340 000	17%	240 000	12%
2000	1 510 000	1 330 000	88%	600 000	40%	140 000	9%	310 000	21%	180 000	12%
2001	1 510 000	1 330 000	88%	600 000	40%	130 000	9%	310 000	21%	180 000	12%
2002	1 500 000	1 320 000	88%	610 000	41%	120 000	8%	330 000	22%	180 000	12%
2003	1 460 000	1 280 000	88%	600 000	41%	110 000	8%	340 000	23%	180 000	12%
2004	1 410 000	1 240 000	88%	600 000	43%	110 000	8%	340 000	24%	170 000	12%
2005	1 370 000	1 200 000	88%	600 000	44%	100 000	7%	330 000	24%	170 000	12%
2006	1 330 000	1 170 000	88%	600 000	45%	90 000	7%	300 000	23%	160 000	12%
2007	1 300 000	1 150 000	88%	610 000	47%	80 000	6%	280 000	22%	150 000	12%

Source : MEXT

2 Programme Campus Asia : liste des établissements sélectionnés en 2011

Corée	Chine	Japon	Champs concernés
Korea University	Fudan University	Kobe University	Management de crise en Asie de l'Est
Dongseo University	Guangdong University of foreign studies	Ritsumeikan University	Langues étrangères : 1 semestre dans chaque établissement + 1 semestre de stage
Pusan National University	Shanghai JiaoTong University	Kyushu University	Energie - technologie de l'environnement
Seoul national university (SNU)	Peking University	Tokyo University	Masters de politiques publiques et relations internationales : double ou triple diplôme possible par année de mobilité
Seoul national university (SNU)	Peking University	Hitotsubashi University	Asia business leader programme
Sungkyunkwan University (SKKU)	Jilin University	Okayama University	Next leader programme
SKKU/SNU	Renmin University Tsinghua University Shanghai JiaoTong University	Nagoya University	Droit - politique
POSTECH/SNU	Nanjing University Shanghai JiaoTong University	Nagoya University Tohoku University	Chimie - sciences
KAIST (Korean Advanced Institute of Science and Technology)	Tsinghua University	Tokyo Institute of Technology	Recherche
Korea Development Institut School of Public Policy and Management	Tsinghua University	National Graduate Institute for Policy Studies	Administration publique

Les 5 principaux pays d'accueil des étudiants japonais en 2009 - Source : UNESCO

1- Etats-Unis (28 783) 2- Royaume-Uni (3 871) 3- Australie (2 701) 4- France (1 847) 5- Allemagne (1 778)

Population étudiante

Source : UNESCO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2002 - 2009
Total des étudiants au Japon	3 966 667	3 984 400	4 031 604	4 038 302	4 084 861	4 032 625	3 938 632	3 874 224	-2,3%
Etudiants japonais en mobilité internationale	63 754	64 697	61 316	63 102	57 850	55 088	50 743	44 736	-29,8%
% des étudiants japonais en mobilité	1,6%	1,6%	1,5%	1,6%	1,4%	1,4%	1,3%	1,2%	-

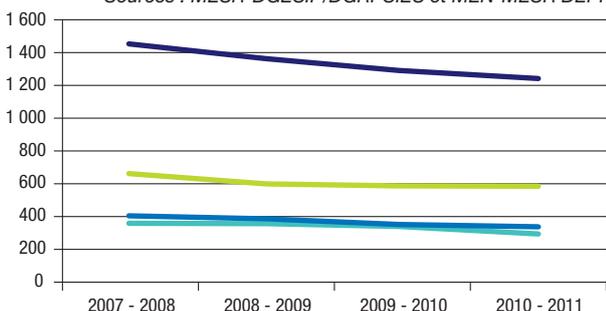
Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	11 939 000	11 567 000	11 147 000	10 460 000

JAPON - Evolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

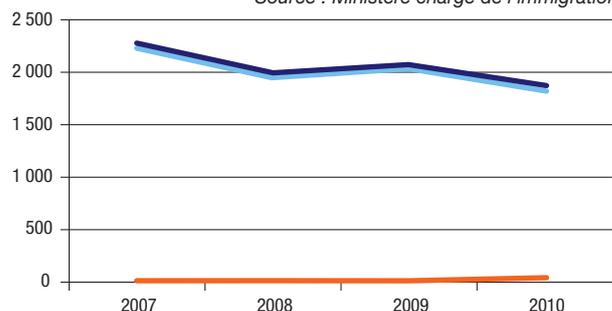
Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP



	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	Evolution 2007 - 2011
Total	1 453	1 368	1 295	1 245	-14,3%
Niveau L	665	607	594	591	-11,1%
Niveau M	415	392	361	344	-17,1%
Niveau D	373	369	340	310	-16,9%

JAPON - Evolution du nombre de visas délivrés depuis 2007

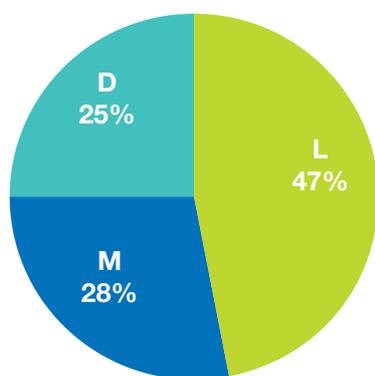
Source : Ministère chargé de l'immigration



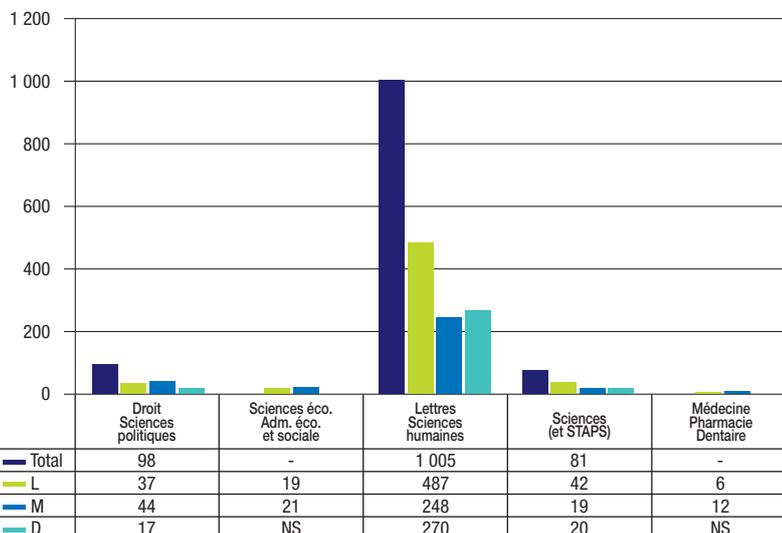
	2007	2008	2009	2010	Evolution 2007 - 2010
Total	2 274	1 984	2 081	1 875	-17,5%
Visas court séjour	21	15	27	41	95,2%
Visas > à 3 mois	2 253	1 969	2 054	1 834	-18,6%

JAPON - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2010-2011)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP



	2010 - 2011	% du total
Niveau L	591	47%
Niveau M	344	28%
Niveau D	310	25%



Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

NS : non significatif

La méthodologie de cette fiche est disponible sur le site www.campusfrance.org

LES DOSSIERS

Décembre 2011 - numéro 8 JAPON

Le Japon, 8^e volume de la collection *DOSSIERS* de CampusFrance, fait suite aux numéros sur la Turquie, l'Inde, la Russie, la Chine, la Pologne, les Etats-Unis et le Vietnam, édités en 2010 et 2011 et disponibles sur le site de l'Agence.

Consacrées à un pays, ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays et de montrer dans quel contexte concurrentiel ce dispositif se déploie.

CampusFrance remercie vivement Fabien Roudier pour le travail réalisé dans le cadre de ce *DOSSIER JAPON*.

Directeur de la publication :

Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

Comité éditorial :

Béatrice Khaïat, Directrice déléguée

Claude Torrecilla, Responsable de la communication

Mathilde Mallet et Bun-Tieng Ung, Coordonnatrices géographiques pour la zone Asie - Extrême-Orient

Anne Benoit, Responsable des études

Magali Dulau, Chargée d'études et d'analyses

Les recherches nécessitant la création de ce *DOSSIER* ont été effectuées par l'équipe du Service de coopération universitaire de l'Ambassade de France au Japon qui a effectué un important travail de collecte d'informations.

Fabien Roudier, Responsable de l'Espace CampusFrance de Tokyo, a rédigé le texte. Magali Dulau a fourni et vérifié l'ensemble des données statistiques. Anne Benoit, Mathilde Mallet et Bun-Tieng Ung ont assuré la mise en forme de cette étude.

Edition :

Claude Torrecilla, claudetorrecilla@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Graphoprint - Paris

Agence CampusFrance

79 avenue Denfert-Rochereau

75014 Paris

Tél. : 01 53 63 35 00

Les DOSSIERS CampusFrance sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Décembre 2011

ISSN 2117-8496

